

Synthèse sur la notion d'alliance
(*Brite*) dans la Bible.

Par Franck Benhamou.

A la mémoire de Maguy bat Kouka

Merci à Gregory.

Synthèse sur la notion d'alliance dans la Bible.

La Bible parle d'alliances entre Dieu et les hommes. La notion traduite ici par « alliance » est la transcription de l'hébreu « *brit* », et c'est en hébreu que nous entendrons le mot « alliance » dans ce qui suit, c'est sur ce concept que nous travaillons. Le mot « *brit* » supporte-t-il une telle traduction ? Avant d'aller plus en avant le simple fait de traduire « *brit* » par alliance n'est-il pas trompeur ? Toute alliance suppose une forme de réciprocité, comment concevoir ceci dès lors qu'on a en vue la puissance divine, ou l'idée d'un Dieu impassible (mais non indifférent !) à sa créature ? C'est pourquoi il convient dans un premier temps de discuter de cette traduction généralement admise avant éventuellement d'en discuter les conséquences.

De nombreuses alliances jalonnent l'histoire biblique : celle avec Noé, celle avec Abraham, celle avec les hébreux au pied du mont Sinaï, celle des 'plaines de Moav' peu avant d'entrer en Israël, le terme est employé régulièrement aussi chez les prophètes. Comment situer toutes ces alliances ? Sont-elles exhaustives ou successives ? S'annulent-elles ? Se contredisent-elles ?

La méthode que nous avons adoptée est la suivante : une habitude assez ancrée chez les auteurs consiste à expliquer les concepts bibliques dès la première fois qu'ils apparaissent dans les versets. Travailler sur la première alliance, nous permettra de nous mettre en chemin assez sûr, pour étudier chronologiquement les autres alliances. L'exposé chronologique s'avère être le seul possible pour les alliances avec Abraham et celle du Sinaï, par contre celui-ci est moins fondamental lorsqu'on s'intéresse aux prophètes.

I- Introduction au concept d'alliance. Une étude de Na'hmanide (1194-1270).

1) L'alliance implicite.

L'histoire du déluge est assez connue pour avoir à la résumer, ramenons toutefois quelques versets par rapport au thème étudié. Alors que Dieu vient de demander à Noé de construire une arche, il précise « et moi, je vais amener sur la terre le Déluge - les eaux - pour détruire toute chair animée d'un souffle de vie sous les cieux ; tout ce qui habite la terre périra. J'établirai mon pacte avec toi: tu entreras dans l'arche, toi et tes fils, et ta femme et les femmes de tes fils avec toi. » (Béréchit 6.19-20)¹.

C'est la première fois que la Bible parle d'alliance. De quelle alliance s'agit-il ? Rachi (1040/1105) répond, de façon assez étonnante, « il fallait une alliance pour que les fruits ne pourrissent ni ne moisissent, et aussi pour que les scélérats de la génération ne tuent pas Noé » (Beréchet Raba 31) ».

Les termes de l'alliance ne sont pas écrits, et il faut les deviner. A ce jeu Rachi s'essaye prenant la suite du Midrash. Avant d'entrer dans le détail de ce commentaire, nous allons présenter le commentaire d'Ibn Ezra (1089/1167) à partir duquel Na'hmanide va s'exprimer, celui-ci vient la plupart du temps se positionner par rapport au commentaire de Rachi, ce qui nous permettra de comprendre son fond. L'exercice, va nous permettre de plonger très rapidement dans la problématique de l'alliance.

2) Le commentaire d'Ibn Ezra.

« J'accomplirai mon alliance (VéHaKiMOTi Ete BÉRYTY) : il s'agit de signifier [à Noé] qu'il ne va pas périr dans le déluge, ainsi que ses enfants. Quand bien même [cette alliance] ne serait pas explicitée auparavant, comme cela arrive parfois [dans la Torah], par exemple dans le Deutéronome 1.22. Quant au mot 'j'accomplirai', il

¹ Les traductions de la Bible sont celles du Rabbinat ou personnelles. Toutes les numérotations sans autres indications seront celles de versets de Béréchit dans les trois premières parties. Sauf indication contraire.

signifie 'je respecterai mon serment'. Mais ce qui me semble le plus proche, c'est qu'on parle de l'alliance de l'arc-en-ciel ». (Commentaire d'Ibn Ezra sur 6.19.)

Le terme VéHaKiMoTi, n'est pas clair dans ce contexte, il peut signifier : je scellerai une alliance, aussi bien que je la respecterai, selon que l'alliance a déjà été scellée, ou qu'elle doit l'être. On comprend que l'hésitation du maître cache une autre interprétation, qu'il amorce par sa remarque : l'alliance qui est en jeu pourrait être celle qui va clore l'épisode du déluge (alliance de l'arc en ciel étant le signe que « Dieu ne va plus détruire l'humanité »), auquel cas il faudrait comprendre VéHaKiMoTi, par « je scellerai ». On voit que le verbe LéHaKiM, peut signifier sceller une alliance ou la respecter. L'autre verbe que l'on trouvera associer à alliance est LiKRoT, qui se traduit par sceller, lorsqu'il introduit une alliance, ce dernier terme n'est pas ambigu, il ne signifie pas respecter une alliance déjà existante, mais en créer une nouvelle.

Ibn Ezra continue son interprétation, en essayant de trouver la racine du terme BRIT : « c'est un contrat, quelque chose de choisi entre les parties, comme le verbe BRU, (Samuel I 17.8) (...). D'autres affirment que le terme de BRIT signifie une séparation ». Dans la première étymologie, celle de contrat, on voit bien apparaître l'idée d'une équivalence des positions, la seconde ('séparation') indique plutôt que les places sont distinctes et non interchangeables, invoquant plutôt une notion de frontières entre deux territoires, qui laisse tout de même présente l'idée d'une équivalence entre les parties, mais de façon secondaire².

C'est à partir de ce matériel que va se positionner Na'hmanide.

3) Du contrat à l'alliance.

« Il me semble plus correct de comprendre VéHaKiMoTi, comme [la garantie] qu'après le déluge Je respecterai mon alliance avec toi [Noé, à savoir] que tu entreras [dans l'arche] toi, ta famille et les couples d'animaux, que vous y vivrez et en ressortirez indemne. » Interprétation logique au vu de la suite du verset (« tu

² Voir VI-4.

entreras dans l'arche, toi et tes fils, et ta femme et les femmes de tes fils avec toi. » (Na'hmanide sur 6.19)

Puis de continuer : « une alliance c'est une parole divine, décret sans condition, ni reste, et qu'il respecte ». L'expression 'accomplir une alliance' semble alors redondante, puisque l'accomplissement de l'alliance est déjà contenu dans le terme accomplir ? Réponse : « l'accomplissement signifie que tout se passe comme si c'était accompli, comme lorsqu'il est dit 'les juifs accomplirent et reçurent (ce à quoi ils s'étaient engagés) sur eux et leur descendance', tout se passe comme s'ils l'avaient déjà accompli, comme si la chose était là, présente. »

Une alliance n'est pas un contrat, c'est un engagement si certain qu'on peut le considérer comme accompli, en effet, *une alliance est sans conditions, ni reste*. Ce dernier terme venant exclure l'existence d'une condition cachée ou inconnue.

Cette définition comporte un volet inédit pour le lecteur qui aborde les textes en les questionnant : faudrait-il penser que seul Dieu est en mesure de faire une alliance, puisque Lui seulement serait capable de faire « comme si cela était fait » ? En fait, cela traduit un degré d'engagement stable, comme s'il était gravé dans la nature des choses, sans présager du respect effectif de l'alliance...

La discussion avec Ibn Ezra est double : d'une part il n'est pas question de 'contrat' admettant une forme de réciprocité, d'autre part l'accomplissement de l'alliance n'est pas un simple engagement mais tout se passe comme si le terme était accompli.

Na'hmanide en mobilisant le terme LéHaKIM pour désigner une forme de stabilité s'avance beaucoup : il fait passer le terme VéHaKiMoTI, non plus du côté de la promesse avec ses fragilités et ses trahisons possibles, mais du côté de l'être, de la stabilité. Parti sur ce chemin, celui qu'il qualifie de chemin obvie', notre commentateur veut aller plus loin, passant au sens 'vrai' : ce qui signifie dans sa bouche le sens 'ésotérique' ; sans prétendre en comprendre toutes les arcanes, essayons d'en retirer ce qui importe pour notre étude. Ainsi la traduction de *brit* ne devrait pas être 'alliance', mais 'engagement' : on voit bien que Dieu ne demande pas de contrepartie à Noé, tout au plus s'engage-t-il à respecter des lois, mais celles-ci ne sont pas qualifiés d'alliance et ne sont pas tributaires de l'engagement de Dieu.

Malgré cela nous continuerons à user de la traduction classique (alliance pour signifier ‘brit’).

4) Le sens ‘vrai’.

« L’alliance est éternelle ; son étymologie provient de ‘création’ (BRH), comme dans [premier verset de la Torah] ‘ lors de la création du ciel et de la terre’. Mon alliance signifie donc approximativement ‘ma création’. Le terme alliance fait toujours référence à autre chose, en ce sens qu’elle se réfère systématiquement aux temps anciens. Ainsi, Dieu ordonne que l’alliance s’applique et qu’elle soit en faveur des justes. De même, plus tard (9.9), lorsqu’il dit ‘et Moi, j’accomplirai mon alliance avec vous’ [où il ne s’agit non pas d’une nouvelle alliance mais de la réitération d’une alliance préexistante, comme Rachi le précise sur place, celle qui consiste à assurer la stabilité de l’espèce humaine, croissez et multipliez]. Ou encore (Malachie 2.5), ‘et mon alliance était avec lui’ ». C’est l’explication que Na’hmanide appelle « le sens vrai ».

Dans ce dernier cas comme dans le précédent, ‘accomplir’ l’alliance ne signifie ni la respecter, ni la sceller, mais réitérer une alliance préexistante, en l’occurrence il s’agissait de l’alliance de paix accomplie avec les prêtres.

Le sens ‘vrai’ est ainsi un déploiement et un approfondissement du premier sens : il s’agit donc non pas seulement, venant de la part de Dieu, de respecter, ou de faire comme si l’alliance était là présente, mais celle-ci est présente de toute éternité ; elle consiste à redire ce dont il s’agissait dès le geste de la création, créer un monde où le juste pourra exister, sans qu’il ne soit menacé dans son existence. La stabilité de l’alliance procède de son origine : la création du monde.

5) Retour sur Rachi.

Le commentaire du Na’hmanide est souvent une défense de celui de Rachi, à moins qu’il ne se positionne explicitement contre celui-ci. Rachi avait précisé « il fallait une alliance pour que les fruits ne pourrissent ni ne moisissent, et aussi pour que les scélérats de la génération ne tuent pas Noé ». A la lueur de la lecture

précédente, Rachi ne vient que redire le contenu de toute alliance : le juste n'a à craindre d'être menacé ni par les éléments, ni par les hommes. Rachi n'est pas tenu à toute la théorie de Na'hmanide, cependant ces deux lectures s'ajustent tout à fait. La lecture du champenois s'appuie tout simplement sur ce qui est dit implicitement dans l'ordre divin : dès lors qu'il demande à Noé de fabriquer une arche, il sous-entend qu'il en sortira sain et sauf, même si les impies en décident autrement, même si la nature en décide autrement. Plus précisément Na'hmanide prête à Rachi son 'premier sens'.

Conclusion et hypothèse.

Les étymologies proposées par Ibn Ezra et Na'hmanide procèdent de compréhensions diamétralement opposées de l'alliance : pour le premier il s'agit avant tout de *réciprocité*, alors que pour le second il s'agit *d'un engagement divin sans reste et sans condition en faveur de sa création, et en particulier que celle-ci ne se retournera pas contre le juste.*

Dans la suite du travail qui suit, nous opterons pour l'hypothèse de Na'hmanide, et essaierons de montrer comment ces deux niveaux de sens ('obvie' et 'vrai') peuvent se retrouver dans les différentes alliances. Au passage, nous n'hésiterons pas à montrer la solidité de cette thèse face à celle d'Ibn Ezra. Par rapport à la question que nous posions au départ - comment comprendre qu'une alliance supporte une réciprocité sachant que Dieu est 'impassible' - nous répondons donc, qu'il s'agissait d'une mauvaise approche de la notion biblique d'alliance, il n'y a pas de réciprocité dans une alliance, uniquement un engagement fort. Une des preuves qui nous amène à penser cela, c'est qu'on ne voit nulle trace d'une demande de Dieu à Noé : à aucun moment il ne sera question d'un accord, ou d'un contrat avec Noé, il se retrouve de facto dans une histoire qu'il n'a pas choisie. Alors que la démarche de Na'hmanide ne se trouve pas du tout ébranlée par ces questions : pour lui, le juste doit être sauvé, qu'il le veuille ou non, il en va de l'existence même du monde.

En introduction nous avons dit que la démarche chronologique n'est qu'une facilité ; en suivant la démarche de Na'hmanide, nous pouvons même dire que le

déroulement des différentes alliances ne sera que la concrétisation de cette alliance première et fondamentale qui s'est dite implicitement dès que Dieu a émis l'idée de créer un monde. Le temps n'est donc pas ni linéaire, ni circulaire mais plutôt comme un enroulement en spirale autour de l'histoire du monde. Reste à savoir s'il s'en rapproche, s'en éloigne ou s'il forme un mouvement chaotique, tantôt proche et tantôt lointain ?

II- Noé : les signes de l'alliance.

1) Lecture du texte biblique.

Le texte de l'alliance avec Noé commence par une remarque³ : « L'Éternel aspira la délectable odeur, et il dit en lui-même: "Désormais, je ne maudirai plus la terre à cause de l'homme, car les conceptions du cœur de l'homme sont mauvaises dès son enfance; désormais, je ne frapperai plus tous les vivants, comme je l'ai fait. ² Plus jamais, tant que durera la terre, semailles et récolte, froidure et chaleur, été et hiver, jour et nuit, ne seront interrompus."

Dieu redouble son propos⁴, le talmud affirmera qu'il s'agit d'un serment qu'il se fait à lui-même : à ce moment nul n'est au courant de ce projet, Dieu se parle à lui-même. Rachi⁵ affirme à de nombreuses reprises qu'un serment est une dénomination pour « alliance », rien n'est moins sûr. Nous y reviendrons.

Le verset continue⁶.

« Dieu bénit Noé et ses fils, en leur disant : "Croyez et multipliez, et remplissez la terre ! ² Que votre ascendant et votre terreur soient sur tous les animaux de la terre et sur tous les oiseaux du ciel ; tous les êtres dont fourmille le sol, tous les poissons de la mer, est livrés en vos mains. ³ Tout ce qui se meut, tout ce qui vit, servira à votre nourriture ; de même que les végétaux, je vous livre tout. ⁴ Toutefois aucune créature, tant que son sang maintient sa vie, vous

³ Béréchit 8.21 et 8.22.

⁴ Voir Rachi sur 8.21 ainsi que TB Chavouot 36a, le redoublement comme forme d'insistance est caractéristique du serment. Rachi rapportera un verset tiré d'Isaïe où il trouvera une confirmation de la démarche.

⁵ Voir par exemple Rachi sur 15.18 ou sur 14.13.

⁶ 9.1 à 9.7.

n'en mangerez. ⁵ Toutefois encore, votre sang, qui fait votre vie, j'en demanderai compte : je le redemanderai à tout animal et à l'homme lui-même, si l'homme frappe son frère, je redemanderai la vie de l'homme. ⁶ Celui qui verse le sang de l'homme, par l'homme son sang sera versé car l'homme a été fait à l'image de Dieu. Pour vous, croissez et multipliez ; foisonnez sur la terre et devenez-y nombreux. »

Il semble facile d'articuler le serment divin avec les précédents versets : une fois que l'homme est assuré de subsister et de rester sur terre, on peut comprendre que Dieu l'y encourage, même si l'homme a « de mauvaises conceptions dès son jeune âge ». Dieu ne détruira plus l'homme pour son attitude destructrice : il peut se rassurer ! De plus, le monde animal a été sauvé de la destruction grâce à Noé, l'homme acquiert ainsi une forme de suprématie sur l'animal : alors qu'il était interdit de consommer de la viande auparavant, la chose devient autorisée à présent. Mais cette autorisation est restreinte à la chaire animale : l'homme n'a pas le droit de tuer l'autre homme pour ses besoins. L'animal en position de dépendance n'a pas non plus la possibilité de tuer l'homme : il existe une position d'autorité de l'homme sur la bête. Voilà pour les conclusions du déluge. On observe un avancement dans l'engagement : alors que Dieu parlait 'en son cœur' auparavant, maintenant il s'exprime à l'humanité survivante. Il semble bien qu'un élément est ajouté à la notion de 'serment' évoquée plus haut : Dieu n'affirme pas ouvertement sa décision, il la suggère de façon implicite, en bénissant l'homme et ses générations. Un serment peut être fait dans l'intimité de son cœur, une alliance concerne l'allié avant tout, elle est contractée en sa faveur. L'alliance n'est pas encore évoquée, elle ne le sera que dans une seconde prise de parole.

Les versets continuent ⁷:

Dieu adressa à Noé et à ses enfants ces paroles : ⁹ "Et moi, je veux établir mon alliance avec vous et avec la postérité qui vous suivra ; ¹⁰ et avec toute créature vivante qui est avec vous, oiseaux, bétail, animaux des champs qui sont avec vous, tous les animaux terrestres qui sont sortis de l'arche. ¹¹ Je confirmerai mon alliance avec vous nulle chair, désormais, ne périra par les eaux du déluge ; nul déluge, désormais, ne désolera la terre." ¹² Dieu ajouta : "Ceci est le signe de

⁷ 9.9 à 9.16.

l'alliance que j'établis, pour une durée perpétuelle, entre moi et vous, et tous les êtres animés qui sont avec vous. ¹³ J'ai placé mon arc dans la nue et il deviendra un signe d'alliance entre moi et la terre. A l'avenir, lorsque j'amoncellerai des nuages sur la terre et que l'arc apparaîtra dans la nue, ¹⁵ je me souviendrai de mon alliance avec vous et tous les êtres animés et les eaux ne deviendront plus un déluge, anéantissant toute chair. ¹⁶ L'arc étant dans les nuages, je le regarderai et me rappellerai le pacte perpétuel de Dieu avec toutes les créatures vivantes qui sont sur la terre. ¹⁷ Dieu dit à Noé : "C'est là le signe de l'alliance que j'ai établie entre moi et toutes les créatures de la terre.

2) Que gagne-t-on à ce qu'une alliance soit *signifiée* ?

Rachi nous introduit au propos par un savoureux morceau :

Et moi « Je suis d'accord avec toi ». Car Noé était tourmenté à l'idée de devoir perpétuer l'espèce, jusqu'à ce que le Saint béni soit-Il lui promette de ne plus jamais détruire le monde (Midrash Tan'houma 58, 11). C'est ce qu'il fait plus loin (verset 11) en lui disant Son accord pour donner à Sa promesse confirmation et force d'alliance, et en lui procurant un signe.

Le maître champenois fait une remarque importante de forme : le discours est introduit pas « et », comme s'Il répondait. Imaginant le dialogue qui a pu avoir lieu entre Noé et Dieu : 'une simple promesse implicite ne suffit pas' aurait dit le rescapé à son sauveur. Le problème posé est le suivant : pourquoi attendre le verset 11 ? Pourquoi ne pas donner un symbole à l'alliance dès le départ ? Ce qui aurait pu rassurer Noé. C'est que se dégage une autre dimension, à laquelle le commentaire de Na'hmanide nous a déjà introduit. Si l'alliance doit être *symbolisée*, ce n'est pas que la parole divine soit sujette à caution pour l'homme, mais le symbole de l'alliance est d'abord pour Dieu !

Na'hmanide⁸ donne quelques mots pour dire cela. Reprenant à son compte un texte midrashique cité déjà par Rachi -mais mal cité selon lui, et prêtant ainsi à confusion. Voici son résumé :

Après avoir précisé que nous devons reconnaître avec la science grecque que l'arc-en-ciel est un phénomène physique, il explique que son surgissement n'est pas 'commandé' par Dieu, mais que lorsque Dieu voit, à la suite de la pluie, ce phénomène, c'est l'occasion pour Lui de se remémorer sa promesse. Pourquoi ? Son langage est à nouveau empreint de Cabala, tentons de le dire de façon moderne. L'arc-en-ciel vient signifier à Dieu que Sa violence est puissante, que l'humanité ne peut subsister qu'à condition de mâtiner celle-ci. Ce qu'il fit en limitant l'action de l'homme sur la Terre, puisqu'à présent ses actions ne donneront plus lieu à la destruction : il pourra tuer et voler sans que ceci n'entraîne la destruction de la biosphère. L'arc-en-ciel est le symbole de la limitation de la violence divine, non que celle-ci n'a plus du tout cours, elle s'exercera ici ou là, mais l'action de l'homme n'induera plus une réaction à l'échelle mondiale, chacun devient responsable de ses actes à titre personnel, et rendra des comptes à titre personnel. Limitation de la violence divine qui se traduit par un Dieu qui devient moins présent qu'auparavant. Le symbole de l'arc-en-ciel est le signe que Dieu dépose les armes.

La symbolisation de l'alliance obéit donc à un objectif simple : il s'agit de rappeler à Dieu son serment, et ce rappelle est signifié à l'homme ; si Dieu rompt son alliance, détruit le monde tout ou partie, il s'agit à présent d'une trahison, et en quelque sorte Dieu peut être convoqué au tribunal humain.

Le serment se traduit donc par l'assurance pour l'homme de pouvoir construire son monde à l'abris de sa propre menace, mais en plus de cette garantie, Dieu peut être pris à partie par l'homme pour la trahison de son serment. Ainsi, contrairement à ce que Rachi semblait dire, Dieu ne répond pas à la demande de l'homme, il ne vient pas le rassurer, mais Dieu prend un engagement dans lequel il se risque. En contrepartie l'homme ne s'engage pas...

⁸ Sur 9.12.

III- Abraham, engagé dans sa chaire.

Les promesses faites à Abraham sont un terrible exercice pour l'exégète : les promesses se côtoient avec les alliances et sont multiples. Tentons dans un premier temps de faire un peu d'ordre.

1) Mises en apposition.

Dieu dit à Abram de quitter sa terre, il le bénit ; en arrivant à 'l'endroit de Ch'éhem, à Elone Moré' (12.6), Dieu apparaît au patriarche, et lui dit simplement « je donnerai à ta descendance cette terre ». Abram parcourt la terre, vers le sud. Puis après qu'il se fut séparé de son neveu, Loth, nouvelle apparition, plus longue, plus explicite (13.14-17) « Lève les yeux et du point où tu es placé, promène tes regards au nord, au midi, à l'orient et à l'occident: Eh bien! tout le pays que tu aperçois, je le donne à toi et à ta perpétuité. Je rendrai ta race semblable à la poussière de la terre ; tellement que, si l'on peut nombrer la poussière de la terre, ta race aussi pourra être nombrée. Lèves-toi ! parcours cette contrée en long et en large! car c'est à toi que je la destine." La donation est éternelle à présent. Le terme alliance n'apparaît pas encore. Tout se précipite dans le chapitre 15 : Dieu promet, mais Abraham demande une caution, Dieu le fait sortir de sa tente pour lui montrer les étoiles, symbole de multitude de ses descendants. Dieu explique alors à Abraham qu'il l'a fait sortir d'Our Casdim afin de lui faire prendre possession de la terre. Ce jour-là, l'Éternel conclut avec Abram un pacte, en disant : "J'ai octroyé à ta descendance ce territoire, depuis le torrent d'Égypte jusqu'au grand fleuve, le fleuve d'Euphrate »⁹.

C'est à ce moment qu'apparaît l'alliance faite avec Abram, la première, une seconde va suivre, dans un long passage, assez complexe, cette fois-ci avec beaucoup de détails : Abram étant âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans, le Seigneur lui apparut et lui dit: "Je suis le Dieu tout-puissant; conduis-toi à mon gré, sois irréprochable, 2¹⁰ et

⁹ 15.18. Cette alliance est appelée 'alliance entre les morceaux' (*brit ben habétarim*), car Abraham doit couper en deux des animaux sacrifiés. (15.10). On se rappelle de l'étymologie de 'symbole' : En Grèce, un symbole était au sens propre et originel un tesson de poterie cassé en deux morceaux et partagé entre deux contractants.

¹⁰ Les numéros qui apparaissent dans le corps du texte sont les numéros des versets.

je maintiendrai mon alliance avec toi, et je te multiplierai à l'infini." 3 Abram tomba sur sa face, et Dieu lui parla de la sorte: 4 "Moi-même, oui, je traite avec toi: tu seras le père d'une multitude de nations. 5 Ton nom ne s'énoncera plus, désormais, Abram : ton nom sera Abraham, car je te fais le père d'une multitude de nations. 6 Je te ferai fructifier prodigieusement ; je ferai de toi des peuples, et des rois seront tes descendants. 7 Cette alliance, établie entre moi et entre toi et ta postérité dernière, je l'érigerai en alliance perpétuelle, étant pour toi un Dieu comme pour ta postérité après toi. Et je donnerai à toi et à ta postérité la terre de tes pérégrinations, toute la terre de Canaan, comme possession indéfinie ; et je serai pour eux un Dieu tutélaire." 9 Dieu dit à Abraham: "Pour toi, sois fidèle à mon alliance, toi et ta postérité après toi dans tous les âges. 10 Voici le pacte que vous observerez, qui est entre moi et vous, jusqu'à ta dernière postérité: circoncire tout mâle d'entre vous. 11 Vous retrancherez la chair de votre excroissance, et ce sera un symbole d'alliance entre moi et vous. 12 A l'âge de huit jours, que tout mâle, dans vos générations, soit circoncis par vous ; même l'enfant né dans ta maison, ou acheté à prix d'argent parmi les fils de l'étranger, qui ne sont pas de ta race. 13 Oui, il sera circoncis, l'enfant de ta maison ou celui que tu auras acheté ; et mon alliance, à perpétuité, sera gravée dans votre chair. 14 Et le mâle incirconcis, qui n'aura pas retranché la chair de son excroissance, sera supprimé lui-même du sein de son peuple pour avoir enfreint mon alliance."

Deux promesses, autour de la terre, et de façon implicite autour de la descendance d'Abram. Promesses qui sont suivies de deux alliances. A moins qu'elles ne soient identiques ? Le centre de l'alliance est explicite : « je serai pour eux un Dieu tutélaire ». Rachi ne s'y trompe pas en commentant « en quoi consiste l'alliance ? Etre pour toi un dieu ». (17.7). La Bible du Rabbinate traduit par « Dieu tutélaire¹¹ », c'est-à-dire qui protège de l'adversité, qui tient sous sa garde. Ce n'est pas impossible, d'autant que Dieu a déjà promis qu'il serait un bouclier pour Abram (15.1). Encore faut-il se demander si le déroulement n'est que redondance, approfondissement du lien entre Dieu et Abram, à moins de dire qu'il s'agit de plusieurs alliances ?

¹¹ Cette traduction du rabinat est très audacieuse, nous la suivrons jusqu'à en montrer les limites. Nous reviendrons alors sur ce thème en VI-1.

2) Alliés.

La première courte promesse porte sur la terre, exclusivement. La seconde porte sur *toute* la terre. Cette seconde promesse est liée à une nombreuse descendance : comme si promettre une terre si vaste n'aurait d'intérêt que pour la population qu'elle va accueillir. Ainsi la promesse de *toute* la terre et celle d'une descendance nombreuse sont conjointes.

Mais alors comment comprendre que le centre de l'alliance n'apparaisse que si tard ? Un serment n'est pas inaliénable : ici, il est fait en faveur d'Abram et de sa descendance, or a priori ce serment est dépendant du comportement de la nation, comme le précise Na'hmanide dans son commentaire sur 15.18 « les fautes sont susceptibles d'annuler un serment ». De plus un serment peut cacher des clauses suspensives cachées¹². C'est pourquoi, en se transformant en alliance, les promesses changent de nature : il ne s'agit plus de suspendre le respect de la promesse à un comportement, mais de s'engager, personnellement et de façon inaliénable. C'est ce que fait Dieu dans la première alliance, nous l'avions déjà signalé. Mais en se transformant en alliance, l'engagement divin envers Abraham et sa descendance doit être considéré « comme s'il était déjà réalisé », ce qui implique Abraham dans une histoire qui le dépasse. Il faut en quelque sorte se penser dans l'avenir¹³. On comprend alors que la seconde alliance n'en fait qu'une avec la première : la première alliance vise la donation de la terre aux descendants d'Abraham : implicitement une descendance est promise. La « deuxième » alliance caractérise *l'engagement d'Abraham*, sous forme de la circoncision : en effet, on a du mal à penser qu'Abraham porte le signe d'une alliance à laquelle seul Dieu s'est engagé ; l'alliance de la circoncision montre qu'Abraham est partie prenante de cette seconde alliance, qu'elle l'engage lui aussi. Le centre de l'alliance c'est que « Dieu, est le

¹² C'est la question de la *chééla*, tout vœu ou serment peut être annulé rétrospectivement dès lors qu'un sage a été capable d'exhiber dans le vœu une clause non explicite qui si elle avait été présente à l'esprit de celui qui s'est engagé l'en aurait dissuadé.

¹³ Rachbam (commentaire sur 22.1) justifie la ligature d'Isaac, comme punition de l'alliance qu'Abraham scella avec un chef local, Avimélé'h, en effet cette alliance garantissait cette peuplade d'une partie de la terre d'Israël, plus précisément obligeait les descendants d'Abraham à un pacte de paix, comme si la parole divine n'était pas une assurance assez forte, et qu'il fallait faire des alliances avec les peuplades pour lui donner corps et consistance. Dieu en voulait à Abraham pour cela, d'où l'épreuve de la ligature d'Isaac : il s'agit de lui signifier que la promesse de Dieu l'engage, même si Abraham ne comprend le dérouler de l'histoire.

Dieu d'Abraham », il est donc difficile de maintenir la traduction de « Dieu tutélaire », comme l'a fait le rabbinat, car en ce cas, seul Dieu y serait engagé, or en l'espèce Abraham semble aussi y être engagé, c'est le sens de la circoncision. Deux questions se posent à présent : à quoi Abraham s'est-il engagé ? Et à quoi sont engagés ses descendants.

3) L'alliance de chaire selon le 'sens vrai'.

Là encore Na'hmanide sert de guide.

Nous avons dit plus haut que le sens vrai de l'alliance n'est qu'une répétition du geste de la création du monde. Ce geste garanti avant tout que l'homme juste ne sera pas englouti dans les vagues du chaos. Fort de cette assurance, l'homme juste doit agir, sans craindre pour sa vie ou son avenir. Tel est le contenu de toute alliance. Ici, lorsque Dieu promet de faire une place sur terre à la descendance d'Abraham, à ceux qui tiendront son chemin, il lui garantit une pérennité à son action ainsi qu'un espace, celui-ci qui sera visible par toutes les nations. Mais cette garantie ne doit être qu'un moyen accordé au patriarche : celle-ci ne vaut que d'être *assumée* par Abraham. Ainsi Dieu donne les conditions matérielles qui permettront au patriarche et à ses descendants, il ne s'en expliquera qu'un peu plus tard¹⁴ « car je sais, c'est pour qu'il prescrive à ses fils et à sa maison après lui d'observer la voie de l'Éternel, en pratiquant la vertu et la justice ; afin que l'Éternel accomplisse sur Abraham ce qu'il a déclaré à son égard. »

Et c'est sans surprise que l'on peut lire sous la plume de Na'hmanide dans le commentaire de ce verset : le mot 'connaissance', vient indiquer ici que sa Providence s'étend sur le monde matériel, elle consiste à garantir sa stabilité, ainsi que celle des hommes qui sont exposés aux vicissitudes de l'existence, mais quand

¹⁴ Béréchit 18.19. Nous modifions la traduction du Rabbinat, qui s'inspire de l'explication de Rachi, sur place : « Car je l'ai distingué (yeda'tiw) Ce terme exprime l'idée d'affection, comme dans : « connue (moda') de son mari » (Routh 2, 1), « Bo'az est connu de nous (moda'tanou) » (Routh 3, 2), « et que je t'ai spécialement distingué (waéda'akha) » (Chemoth 33, 17). Toutefois, le sens premier de ce mot, dans tous ces cas, est « connaître ». Quand on a de l'affection pour quelqu'un, on le rapproche de soi pour mieux le connaître. Et pourquoi Dieu le « connaît »-Il ? C'est « afin qu'il prescrive à ses fils... », parce qu'il ordonnera à ses enfants d'observer ma voie. Et si tu l'expliques selon le Targoum, le texte voudra dire : « je sais qu'il prescrira à ses fils... ». Mais, dans ce cas, la conjonction lema'an (« afin que ») ne se justifie pas. » (Rachi). Na'hmanide va reprendre l'explication du Targoum, et la justifier.

aux justes, Il en a une connaissance de détail, les gardant perpétuellement, sans qu'Il ne se détache d'eux ».

A ce terme, le mot alliance renvoie à l'idée que deux personnes se sont alliés en vue d'un but unique¹⁵ : c'est dans ce sens que nous continuerons à traduire *brit* par alliance.

On peut alors se poser la question de la pertinence du signe de l'alliance : enlever le prépuce. Ce morceau de chair est extérieurement excédentaire. En quoi indique-t-il alors l'engagement des descendants d'Abraham à l'alliance ?

Le Maharal explique à la suite du Midrash (Tiféret Israël §2) : « car l'homme est né naturellement avec un prépuce, or la circoncision est la rectification de la nature. »

La circoncision, comme signe, indique que la nature n'est pas tout, qu'elle attend à être amendée et rectifiée. Sur le fond de l'alliance faite avec Noé assurant la stabilité de la nature pour que l'homme s'y développe, Dieu a du renoncé à l'homme comme partenaire du projet divin. En effet, suite à l'alliance avec Noé, l'homme a perdu sa boussole, puisque Dieu garantit la stabilité du monde, quelques soient ses actions. L'homme bon ou méchant n'influe plus sur le cours du monde. Pour autant, Dieu attend une participation au projet « monde » : ce projet ne s'inscrit pas dans une logique de la nécessité, rien ne prélude à l'existence du monde, créé du néant. Le projet « monde », comme abris de la justice et du juste, comme maison de la vertu et du vertueux, devient après le déluge un principe extérieur au monde -qui le transcende ; dans ce cadre, le projet initial change de statut, il devient 'hors de la nature', même si au départ Dieu « pensait » que les hommes pourraient supporter un tel projet, une fois que le monde est garantie de son existence, le lien causal entre vertu et monde est rompu. Le monde est la demeure du juste ET de l'impie. Au sein de ce monde, où l'action humaine semble être indifférente, Abraham vient rappeler le monde dans son projet initial : un monde structuré dont le projet n'est pas immanent au monde. D'où le choix de ce symbole, comme marquage d'un projet qui n'est plus de ce monde.

L'alliance d'Abraham n'annule pas celle de Noé, au contraire il la présuppose.

¹⁵ Là encore, il n'est pas question de mutualité de l'alliance.

Mais cet engagement reste encore abstrait, même si l'on peut se dire qu'Abraham a su mettre ceci en œuvre. Seule l'alliance du Sinaï donnera un contenu concret à cet engagement signifié par la circoncision. Engagement requis aux descendants d'Abraham.

4) L'alliance avec les patriarches.

Il n'est pas mentionné explicitement que Dieu fait un *brit* avec Isaac ou Jacob, pourtant, c'est la remémoration de « l'alliance que j'ai faite avec eux » (Chémot 6.4, donation de la terre) qui sera le moteur de la sortie d'Égypte : le *brit* réalisé avec Abraham concernait aussi sa descendance, et tout se passe comme si il avait aussi été *scellé* avec Isaac et Jacob¹⁶. Pour autant l'alliance n'a pas été scellée avec tous les descendances des patriarches : deux en ont été exclu, Ishmaël et Esav. Le verset n'explique pas la raison de cette exclusion. On pourrait postuler qu'Ishmaël n'est pas né de Sara, mais de sa servante ; si c'est le cas pourquoi alors les enfants des servantes de Jacob font ils partie de l'alliance ? On peut avancer qu'Ishmaël est né antérieurement à l'alliance de la circoncision, il n'est donc pas un fils de la promesse. Il est né « alors qu'Abraham était âgé de 86 ans » (Béréchit 16.16), alors que l'alliance de la circoncision n'eut lieu que treize ans plus tard « il qu'il était âgé de 99 ans » (Béréchit 17.1). Même si la naissance d'Ishmaël est accompagnée de bénédictions (Béréchit 16.12), sa naissance n'est pas annoncée par Dieu lui-même, mais par un ange. Le problème n'est donc pas qu'il soit né d'une servante, mais qu'il soit né avant l'alliance. Lorsque Dieu fait l'alliance avec Abraham, immédiatement après vient le changement du nom de Saray en Sara, c'est-à-dire de *ma* princesse en *la* princesse, i-e pour les autres peuples : c'est parce que l'alliance rayonne sur les nations, qu'Isaac en est le pactisant. Ishmaël en tant que descendant d'Abraham fonde aussi une descendance nombreuse (16.10), et même une nation (17.20), il donnera naissance aussi à douze chefs (17.20), comme plus tard Jacob, mais il n'est pas né après l'alliance. C'est parce qu'Abraham scelle une alliance sur son sexe, que

¹⁶ Nous proposons cette lecture, plutôt que de dire que le texte n'aurait pas mentionné une telle alliance. Même s'il arrive parfois, comme le notait plus haut Na'hmanide, que les versets ne disent pas tout. Cependant, cela revient au même, en effet, dès lors que Dieu affirme qu'il a fait l'alliance avec les trois patriarches, ceci ne peut s'entendre que d'une façon : il reconnaît la compatibilité du mode de vie de ces trois patriarches avec ce qui est requis pour habiter en terre sainte.

l'enfant qui en naîtra, sera héritier de l'alliance : en réactivant le fond de l'alliance éternelle scellée avec les hommes, dès le commencement, l'enfant d'Abraham et de Sarah, est susceptible de porter l'alliance. C'est parce que cette enfant est 'surnaturel' qu'il peut être l'héritier d'une alliance qui dépasse la nature, déconnectée de l'action humaine depuis Noé, que l'alliance peut à nouveau prendre son sens. La réouverture du monde au-delà de la nature, mais en accord avec son but initial, donne une fécondité à la relation entre Abraham et Sara.

Pourtant de nombreux auteurs à la suite du Zohar prétendront que c'est parce qu'Ishmaël est circoncis qu'il possède un droit sur la terre d'Israël, non pas de droit, mais de fait. Faire la circoncision montre alors une forme d'inclusion dans l'alliance. Comme si la circoncision recelait en elle-même une forme d'adhésion à l'alliance faite avec Abraham : le signe par un curieux retournement mystique devient contenu de l'alliance. Pour comprendre alors l'exclusion d'Ishmaël, il faut aller un peu plus loin, et s'intéresser à l'exclusion d'un autre descendant d'Abraham : Esav.

Un autre exclus de l'alliance est Esav, lui descend du couple Abraham et Sarah, lui-même est né, comme son jumeau Jacob, alors que Rivka, la femme d'Isaac, était stérile (25.21). Le Talmud dans Nédarim 31a, interprète le verset (21.12) « car *parmi* Isaac, je te donnerai une descendance », en y voyant une exclusion d'Esav. Maïmonide précise alors (Lois sur les vœux, 9.21), qu'il ne peut s'agir d'exclure qu'Esav, puisqu'Isaac précise (28.4) à Jacob « et que [Dieu] te donne la bénédiction d'Abraham ». Encore cela reste-t-il à comprendre, pourquoi Esav a-t-il été exclu ? N'était-il pas aussi destiné à la bénédiction, même si Jacob lui a usurpé la place ? C'est qu'Esav n'est pas passé par l'Égypte ! Souvenons-nous que lorsque Dieu promit à Abraham une descendance, il lui dit presque immédiatement (15.13/14) « et sache que ta descendance sera en exil quatre cents ans, ils y seront exploités, et je jugerai le peuple qui l'aura asservi » : le peuple de l'alliance doit se forger dans la soumission à une nation étrangère. Comment le comprendre ? On peut amener plusieurs hypothèses : soit qu'il serait dangereux que la nation se forge sans l'épreuve de l'exil, ils seraient imbus de leur élection. Une autre possibilité est que c'est une fois que l'on comprend ce que signifie qu'être un esclave que l'on peut prétendre à comprendre ce que signifie la liberté sous l'égide de Dieu, liberté

empreinte de responsabilités ; enfin une dernière hypothèse c'est que les fautes des nations habitant en Israël à l'époque d'Abraham n'ont pas encore assez fauté pour en être expulsés (15.16). Quoi qu'il en soit c'est parce qu'Esav n'a pas subi l'épreuve de l'exil qu'il n'entre pas dans l'alliance avec Abraham. Pour Ishmaël, on peut avancer alors l'hypothèse suivante : né dans le désert, celui-ci est partout chez lui, l'exil n'a pas de sens dans ce cadre ; l'homme sans terre ne connaît pas l'exil !

IV- L'alliance du Sinaï.

C'est l'alliance avec les patriarches qui est réactivée pour faire sortir les hébreux de l'Égypte (6.4¹⁷). Ou, si l'on veut reprendre le 'sens vrai' de Na'hmanide, c'est parce que les égyptiens se sont montrés cruels, en voulant jeter les enfants hébreux dans le Nil, que Dieu, voulant assurer un monde non menaçant pour quiconque assumerait son idéal de justice, va conduire les cavaliers égyptiens à leur destruction dans la traversée de la Mer Rouge. C'est alors seulement, que le peuple hébreu est conduit au pied du Sinaï. Encore un tour de roue de l'histoire postdiluvienne pour se rapprocher de l'idéal voulue par Dieu à travers la création du monde. Nous l'avons dit l'alliance avec Abraham et la circoncision sont restés en suspens en attendant d'avoir un contenu concret, c'est l'objectif de l'alliance du Sinaï qui est la continuité de l'alliance avec Abraham.

L'alliance du Sinaï est présentée sur de nombreux chapitres dans le livre de Chémot. Vu la difficulté du texte biblique qui se tisse autour de l'alliance du Sinaï, j'en donne les principales articulations.

Repères textuels pour l'alliance du Sinaï.

Chémot §19 : Echange entre Moïse, Dieu et les hébreux autour de l'acceptation d'une alliance.

Chémot §20 : Les dix commandements. Les juifs demandent à Moïse de les représenter auprès de Dieu.

¹⁷ La numérotation, jusqu'à explicitation du contraire, sera à présent relative aux versets de Chémot.

Chémot §21 à 23 : Lois civiles, fêtes. Dieu propose un ange pour assister les juifs dans le désert.

Chémot §24 : Scellement de l'alliance avec le sang partagé. Moïse monte au Sinäï.

Chémot §25 à 31 : Lois sur la construction du Temple, les vêtements des prêtres.

Chémot §32 et 33 : Le veau d'or, Moïse remonte sur le Sinäï pour obtenir le pardon.

Chémot § 34 : nouvelles tables, réitérations de certaines lois.

Chémot §35 à 40 : Moïse dit les lois sur le Temple.

Essayons d'en détailler les enjeux et le contenu.

1) De la promesse à l'alliance.

L'ensemble de l'alliance du Sinäï se déroule entre les chapitres 19 et 24 de Chémot¹⁸. Dans le chapitre 20, un échange a lieu entre Dieu et les hébreux à travers Moïse.

« Vous avez vu ce que j'ai fait aux égyptiens ; vous, je vous ai porté sur les ailes des aigles, je vous ai rapproché de moi. Désormais, si vous êtes dociles à ma voix, si vous gardez mon *alliance*, vous serez mon trésor entre tous les peuples ! Car toutes la terre est à moi » (19.4-5).

Le mot est prononcé, mais les commentateurs sont très partagés pour savoir de quelle alliance il s'agit ? S'agit-il de l'alliance qui va suivre, c'est-à-dire les dix commandements ? D'une acceptation vague et générale de la Torah ? A moins qu'il ne s'agisse d'une alliance du passé ?

Continuons : « Moïse, de retour, convoqua les anciens du peuple et leur transmit toutes ces paroles comme le Seigneur le lui avait prescrit. Le peuple entier répondit d'une voix unanime: 'Tout ce qu'a dit l'Éternel, nous le ferons!' » (19.7-8)

De quoi s'agit-il dans ce « nous le ferons » ? C'est la suite du chapitre qui nous le dit, il s'agit des différentes interdictions tissées autour la révélation : être prêts au troisième jour, ne pas toucher le mont Sinäï, éloigner les bêtes... Dieu énonce les dix

¹⁸ Nous avons résumé à gros traits le découpage des chapitres avant la table des matières.

commandements, mais les juifs sont effrayés par la voix, ils demandent « "Que ce soit toi qui nous parles et nous pourrions entendre mais que Dieu ne nous parle point, nous pourrions mourir » (20.15). Dieu consent à leur demande. »

Dans les chapitres 21 à 23, Moïse va recevoir des lois civiles, relatives à toutes sortes de sujets légaux, religieux aussi bien que les fêtes.

Dieu dit ensuite (20.20 à 20.22) « Or, j'enverrai devant toi un mandataire, chargé de veiller sur ta marche et de te conduire au lieu que je t'ai destiné. Sois circonspect à son égard et docile à sa voix ; ne lui résiste point ! Il ne pardonnerait pas votre rébellion, car ma divinité est en lui. Que si tu es toujours docile à sa voix, si tu accomplis toutes mes paroles, je serai l'ennemi de tes ennemis et je persécuterai tes persécuteurs. » Sans trop entrer dans le détail, Dieu dit qu'il va envoyer un ange, pour les guider dans le désert, et ceci jusqu'à leur entrée en Israël¹⁹. Cet ange 'ne supporte pas les fautes' : les juifs sont tenus de respecter la loi de même dans le désert. Pourquoi Dieu ne guide-t-il pas lui-même le 'travail' ? Il veut signifier par là qu'il réserve Sa présence aux lieux importants : le séjour dans le désert est transitoire (à priori), et ce n'est pas ce qui compte. Dieu est présent sur le mont Sinaï, Il se révèle, ensuite il aidera à faire les guerres en Israël²⁰, mais inutile de convoquer Dieu entre temps, rien d'important n'est sensé se dérouler dans le désert.

Voilà ce qui s'est passé au Sinaï lors de cette première ascension.

« Moïse, de retour, transmet au peuple toutes les paroles de l'Éternel et tous les statuts ; et le peuple entier s'écria d'une seule voix : "Tout ce qu'a prononcé l'Éternel, nous l'exécuterons. » Ce 'nous l'exécuterons' ne signifie pas un accord définitif sur tout ce que Dieu commandera encore, mais uniquement sur les commandements qui ont déjà été donnés. Ce sur quoi on va assister au cœur de l'alliance (23.4 à 23.7).

Moïse écrivit toutes les paroles de l'Éternel. Le lendemain, de bonne heure, il érigea un autel au pied de la montagne ; puis douze monuments, selon le nombre des tribus d'Israël. Il chargea les jeunes gens d'Israël d'offrir des holocaustes et d'immoler, comme victimes rémunératoires, des taureaux au

¹⁹ Si ce n'était la faute des explorateurs, le séjour dans le désert aurait dû être court, tout au plus quelques jours.

²⁰ Au final, Moïse négociera la présence divine même dans le désert ! (Voir 34.9)

Seigneur. Alors Moïse prit la moitié du sang, la mit dans des bassins et répandit l'autre moitié sur l'autel. Et il prit le livre de l'Alliance, dont il fit entendre la lecture au peuple et ils dirent : "Tout ce qu'a prononcé l'Éternel, nous l'exécuterons docilement."

On voit ici nettement le signe de l'alliance, symboliquement le sang est versé et partagé entre l'autel (représentant de Dieu) et le peuple. L'ensemble est conclu par cette célèbre phrase *naasei vénichma*, que le rabbinat traduit superbement²¹ pas 'nous l'exécuteront docilement'. Pour autant en contexte, une telle phrase ne peut signifier qu'un engagement sur le futur : la loi n'a pas complètement été stipulée, et c'est à partir de l'échantillon donné jusqu'à présent qu'il faut donner son accord²². Les grandes lignes ne vont pas bouger, le reste ne sera à prendre que comme complément des règles et des lois qui ont été dites durant ces trois chapitres. « Moïse prit le sang, en aspergea le peuple et dit : "Ceci est le sang de l'alliance que l'Éternel a conclue avec vous touchant toutes ces paroles." (24.8), l'alliance est conclue, son contenu est avant tout *légal*. On peut alors répondre aux questions que nous nous posons : l'alliance dont il s'agissait au début du chapitre 19 ne visait pas autre chose que cette alliance ici conclue à la fin de ce chapitre 24. Il ne s'agit pas de s'engager sur une vague acceptation de principe, mais sur des détails suffisamment significatifs pour emporter l'adhésion même sur les lois n'ont pas encore été édictées.

L'alliance est scellée, le peuple d'Israël est « le Trésor » de Dieu, et ceci même si celui-ci n'accomplit pas Ses commandements : c'est comme cela que Dieu accomplit l'alliance qu'il avait scellée avec les patriarches ; chacun des protagonistes se suffit d'un accord de principe. Les descendants d'Abraham ont scellé une alliance aussi avec Dieu, la fidélité de Dieu à sa Parole consistera à prendre sous son aile ce peuple qui s'est engagé avec une alliance dans la Torah. La construction est impeccable. Dieu ne s'est pas défaussé en suspendant l'élection du peuple hébreu à l'accomplissement des commandements ; dès lors que le peuple a

²¹ Je trouve cette traduction très intéressante : elle évite les écueils relatifs à un 'faire' qui précéderait une 'écoute'. Le Talmud (TB Chabbat 87) va beaucoup gloser sur cette phrase (et Lévinas donnera une célèbre lecture Talmudique à ce sujet).

²² On peut se questionner sur la raison pour laquelle il a fallu procéder ainsi ? Peut-être que toute loi se base sur une confiance entre le Législateur et les hommes à laquelle elle s'applique ?

scellé son alliance avec Dieu, il se connaît comme descendant d'Abraham²³ et se reconnaît comme le peuple qui va assumer l'alliance que Dieu scella avec Abraham. Dorénavant, même si les « juifs » n'accomplissent pas effectivement la Torah, ils resteront « juifs », ce seront des transgresseurs, mais non pas des 'traîtres'.

Nous avons plus haut signaler que Dieu avait dit à Abraham « qu'une partie de sa descendance » sera comprise dans l'alliance. S'agissait-il d'une exclusion arbitraire d'Esav ? Il n'en n'est rien : tant qu'une alliance n'a pas été signée effectivement par les descendants d'Abraham, *au nom de leurs descendants*, quiconque ne s'inclurait pas dans l'alliance n'en fait pas partie. On peut imaginer que le rejet du droit d'ainesse montre qu'Esav n'est pas intéressé par l'alliance, il est intéressé par la bénédiction mais pas par entrer dans le cadre tracé par Abraham ; or l'adhésion à une promesse est aléatoire, puisque « peut-être la faute va-t-elle tout faire changer », « peut-être des clauses inconscientes vont être exhibées » ...c'est ce qui s'est passé pour Esav, et tous les gens d'Abraham qui n'ont pas été jusqu'à la dimension de l'alliance. La fragilité de la promesse se traduit par le fait qu'elle ne donne pas lieu à un signe, l'alliance se marque par un signe. Toujours. Même les alliances conclues entre personnes dans la Bible se marquent par un signe²⁴, pour montrer leur solidité, indépendante des conditions.

La loi²⁵ du Sinaï est appelée ainsi alliance. Pourquoi ne pas parler uniquement de loi ? Pourquoi avoir choisi comme modèle relationnel celui de l'alliance plutôt que celui de loi ? En fait ceci ne pourra se comprendre que bien plus tard, avec Hochéa. Nous y reviendront en VI-4. Mais l'on peut d'ores et déjà dire que sceller une alliance implique de la confiance²⁶ entre les protagonistes, ainsi qu'une certaine affection.

²³ Une analyse fine de l'alliance de Moav montrera que dans certaines situations extrêmes il est possible de ne plus s'affilier spirituellement à Abraham. Voir Rachi sur le début de Nitsvaim.

²⁴ Voir Béréchit 21.27/28, et Béréchit 31.45.

²⁵ Il me semble que contrairement aux Evangiles et au Coran, dans la Bible il y a une véritable 'philosophie politique'. Spinoza ne s'y sera pas trompé, dans son traité théologico-politique. Il se sera pourtant trompé sur l'interprétation qu'il faut donner à l'alliance. Cette réflexion est un apport de la Bible à l'humanité souvent minoré : la plupart du temps les sources romaines prennent le devant de la scène sur cette question. Travailler la question de l'alliance, par-delà les fausses interprétations du christianisme du message prophétique (fausses interprétations tout à fait politiques !), c'est aussi repenser la question du politique et de l'engagement 'citoyen'.

²⁶ Comme le disait Na'hmanide « tout se passe comme si » l'alliance était réalisée.

2) Les temps de l'alliance.

Une fois ce cadre admis il est possible d'en donner quelques variations. Na'hmanide va nous en donner quelques-unes. Une fois de plus c'est contre Ibn Ezra qu'il se prononce ; celui-ci affirme que l'alliance dont il s'agit avant les dix commandements, celle qui énonce « voici mon alliance » alors même que son contenu n'est pas donné, vise en fait le scellement de l'alliance du chapitre 24, pour cet auteur, c'est ce *brit*, qui est le cœur de l'alliance sinaïtique, c'est la démarche que nous avons suivie. Na'hmanide ne l'entend pas ainsi : pour lui il s'agit de réitérer l'alliance faite avec les patriarches, c'est-à-dire la circoncision. L'alliance dont on parle au chapitre 19 est-elle un accord vague au contenu non défini ou bien porte-t-elle sur une alliance déjà passée ? Pour Ibn Ezra, il s'agit d'un accord de principe mais s'il faut attendre la fin de l'énonciation d'un minimum significatif de règles. Pour Na'hmanide l'alliance du chapitre 19 -avant les dix commandements- ne peut porter que sur une alliance déjà passée, et donc déjà connue : il s'agit de la circoncision, l'alliance du Sinaï est alors placée sous son sceau, et est la continuité affirmée de l'alliance faite avec Abraham. Pour Ibn Ezra, elle est à prendre pour une alliance de nature différente que celle faite avec Abraham.

Selon Na'hmanide l'alliance explicite ne va se produire que durant le chapitre 24, Moïse a alors déjà donné pas mal de lois (chapitres 20 à 23), l'alliance sans être tout à fait explicitée est montrée dans ses grandes lignes : lois civiles, fêtes, en plus du contenu des dix commandements. C'est à partir de ce contenu partiel mais significatif, que les juifs vont accepter la Torah, avec le sacrifice et le sang partagé en deux.

Les dix commandements apparaissent dans ce contexte non pas comme un ensemble particulier de commandements, mais comme des commandements-principes, le minimum nécessaire pour les hébreux. Mais les juifs ne tiennent pas devant la violence de la Parole, et s'en remettent à Moïse qui retourne quelques jours au Mont Sinaï pour y apprendre les commandements jusqu'à l'établissement de l'alliance, au chapitre 24 de Chémot, comme nous venons de le décrire.

Ensuite Moïse remonte au Sinaï, où il va recevoir les ordres relatifs à la construction du Temple²⁷. Et au beau milieu de l'idylle entre Dieu et Moïse, a lieu l'épisode du veau d'or, qui donne lieu à une redite de l'alliance (34.10), à quelques commandements supplémentaires²⁸ (qui comme on s'y attend sont relatifs à l'idolâtrie) puis la longue redite de la construction du Temple (chapitres 35 à 40). L'alliance n'est pas rompue par l'épisode du veau d'or. Moïse remonte, apprendre les autres lois, ainsi que la Torah orale qui leur est relative. C'est la première fois que l'alliance est bafouée. Moïse descend, sermonner le peuple, remonte demander le pardon à Dieu.

3) Les défaillances de l'alliance.

Il est précisé dans le chapitre 26 de Vayikra, les malheurs auxquelles les juifs s'exposent lorsqu'ils ne suivent pas l'alliance de Dieu. La rupture de l'alliance est donc traitée à deux reprises : une fois au veau d'or, et une autre fois à la fin de Vayikra.

Selon Na'hmanide²⁹ les malheurs auxquels s'exposent les contrevenant à l'alliance ont été dits lors du second séjour de Moïse sur le mont Sinaï. Lorsque les juifs ont fauté, tout se passe comme s'ils avaient rompu l'alliance du point de vue de Dieu (en effet, de leur point de vue il ne pouvait revenir sur leur parole et leur adhésion). Lorsque Dieu donna les secondes tables, Il a voulu que cette alliance soit scellée par « serments et malédictions³⁰ » ; lorsqu'Il conclut le livre de Vayikra par la phrase « voici ce qui a été dit au mont Sinaï », ceci veut dire que le contenu de l'alliance n'a pas été modifié, mais que lui ont été ajoutés « des serments et

²⁷ On peut s'étonner de tout ceci. Il me semble que les lois relatives au temple ne peuvent être données que sur le mont Sinaï : en effet, le *michkane* n'est autre qu'un relais du mont Sinaï, c'est en quelque sorte un mont Sinaï portatif, par lequel, Dieu donnera encore des lois (celles relatifs au sacrifices) qui vont s'étendre du premier chapitre de Vayikra au chapitre 23. Voir Vayikra 1.1.

²⁸ Le mot n'est peut-être pas tout à fait adapté, il faudrait dire « va être l'occasion de donner de nouvelles lois ».

²⁹ Commentaire sur Vayikra 25.1.

³⁰ Le terme employé par Na'hmanide, malédiction, traduction de *hala*, n'est pas du tout anodin quant à notre problème ; sa signification de 'malédiction' est celle donnée par Rachi dans son commentaire sur Bamidbar 5.21. Ce terme n'apparaît pas explicitement durant l'alliance du Sinaï, ce qui ne sera pas le cas pour l'alliance des plaines de Moav. On pourrait éventuellement dire que la particularité de cette seconde alliance réside dans l'emploi de la malédiction, Na'hmanide refuse cette lecture en employant ce mot dès l'alliance de Sinaï, il évite par cela un contresens : l'alliance de Moav ne se particularise pas par l'énoncé de ce à quoi s'expose celui qui contreviendrait à l'alliance, en effet ceci est déjà présent lors du Sinaï.

malédiction » ». Il n'a pas été nécessaire de refaire un sacrifice dont le sang a été partagé entre l'autel et les juifs, comme ce fut le cas lors de la première alliance du Sinaï, et comme plus tard, pas plus que dans 'l'alliance des plaines de Moav', il ne sera nécessaire de faire un sacrifice spécifique. (D'après Na'hmanide sur Vayikra 25.1).

Par ce commentaire, Na'hmanide s'oppose explicitement à Rachi, selon lui ces malédiction étaient à l'ordre du jour indépendamment de la faute du veau d'or. La différence de lecture entre Rachi et Na'hmanide est une réflexion sur la nécessité d'user des « serments et des malédiction » écrites à la fin de Vayikra. Etaient-ils nécessaires, même si les juifs n'avaient pas fait le veau d'or ? Sont-elles fondamentales dans l'alliance, forment-elles un moment décisif montrant l'adhésion du peuple, ou alors sont-elles à prendre comme une menace qu'il est devenu nécessaire de faire après les déboires des juifs lors de l'épisode du veau d'or ? Dans l'optique de Na'hmanide les questions que nous posons quant à l'utilité de couper le texte de l'alliance par l'épisode du veau d'or, sont justifiés : celui-ci produit un complément d'alliance à savoir les malédiction. Ces malédiction visent à « responsabiliser » les juifs, leur faire prendre conscience de la gravité de leur engagement. Les deux auteurs s'accordent toutefois sur l'identité de la loi édictée avant et après le veau d'or : l'alliance n'a pas changé quant à son contenu.

Aparté : deux alliances secondaires.

L'explicitation de ce que signifie vivre en Israël, exposé au regard divin, n'est donnée qu'au Sinaï, Abraham en tant qu'individu peut vivre sur la terre d'Israël, sans être inquiété, par contre dès lors qu'une *société, un groupe humain*, y déploie ses lois autres que celles voulues par Dieu, la nation s'expose à être décimée par Dieu : c'est ce qui se passe pour Sodome, ou pour les « sept nations ». Notons que Dieu ne veut pas les exterminer à tout prix : ils peuvent s'installer ailleurs. C'est ce que fit le peuple de Guirgachi³¹. Ce régime rigoureux n'est pas exclusif au peuple juif, mais à tout peuple prétendant s'installer en Israël, descendant d'Abraham ou pas, la différence réside en ce que les descendants d'Abraham ayant conclu, comme

³¹ Vayikra Rabba 17.6.

peuple, *une alliance supplémentaire*, sont contraints pour y survivre d'être fidèles aux 613 commandements énoncés par la Torah, alors que les autres peuples ne sont requis que par les sept lois « des fils de Noé ». D'autres alliances ont été données à *des individus* lors du séjour des juifs dans le désert : l'alliance « de sel » (Vayikra 18.19) ou l'alliance à Pin'has³² (Bamidbar 25.12). Elles sont à étudier en soi, elles sont plutôt des compléments à l'alliance du Sinaï, et ne concerne que quelques individus.

V- Les plaines de Moav. (Les défaillances de l'alliance- deuxième partie)

1) Pourquoi une « seconde » alliance ?

« Voici les termes de l'alliance que l'Éternel ordonna à Moïse d'établir avec les enfants d'Israël dans le pays de Moav indépendamment du pacte qu'il avait conclu à Moav » (Dvarim 28.69)³³.

Le livre de Dévarim est appelé « redoublement de la Torah » : avant sa mort, au seuil de la terre d'Israël, dans les plaines de Moav, Moïse sermonne les juifs ; il récapitule la Torah, insistant à nouveau sur l'alliance faite au Sinaï, (chapitres 4 à 6). Pour autant ce livre comporte une autre alliance comme en atteste le verset ci-dessus, l'alliance des plaines de Moav. L'histoire se déroule quarante ans après la sortie d'Égypte : la nouvelle génération n'y a pas assisté ; en revanche elle a pu participer au début des guerres d'Israël, miraculeuses, contre Si'hon et Og (Bamidbar 31). On pourrait penser que ce qui singularise cette dernière alliance c'est qu'elle concerne *aussi* la nouvelle génération. En effet le verset dit (29.13/14) : « car ce n'est pas uniquement avec vous que je scelle cette alliance et cette malédiction, car c'est aussi avec ceux qui sont absents, de devant Dieu, et ceux qui ne sont pas présents avec nous aujourd'hui ». Bien qu'une telle lecture soit soutenable,

³² Nous en reparlerons toutefois rapidement dans le chapitre VI. Pour rappel : un prince d'Israël se montre en public avec une princesse étrangère, Pin'has brandit son glaive et tue le prince -qui n'était pas légalement passible de peine - Dieu, en contrepartie lui donne 'son alliance de paix', c'est-à-dire qu'il peut servir dans le Temple parmi les autres prêtres, lui et ses descendants.

³³ Les références sont à présent relatives à Dévarim.

textuellement, on aurait du mal à penser que seule la génération de la sortie d'Égypte puisse être concernée par l'alliance du Sinaï ; si c'était le cas, de nombreux commandements n'auraient pas lieu d'être, comme le Jubilé, qui n'a lieu que tous les quarante-neuf ans³⁴. Il me semble que ces versets 13 et 14, n'indiquent pas la spécificité de l'alliance des plaines de Moav, mais sont un rappel pour ceux qui s'apprêtent à entrer en Israël³⁵, et à celle-ci sont engagées aussi les générations futures, *de facto*, comme toute loi. Une autre hypothèse : beaucoup de lois ont été ajoutées dans le désert, peut-être faut-il sur elles aussi sceller une alliance ? Là encore, ceci n'est pas cohérent avec ce qui s'est joué sur le mont Sinaï ; en effet tout l'enjeu consistait à y obtenir un accord de principe, or celui-ci a été donné par le *naassei vénichma* .

La singularité de l'alliance de Moav réside dans le développement du chapitre 29 : en effet celui-ci parle d'un homme qui aurait entendu l'alliance et se dirai « je resterai heureux tout en me livrant à la passion de mon cœur », un homme qui ne s'astreindrait pas aux commandements dans l'intimité 'de son cœur'. Dieu « ne consentira jamais à le lui pardonner » (29.19), « et il le distinguera par le malheur » (29.20)...Le chapitre se terminant alors par « les choses cachées appartiennent au Seigneur, notre Dieu ; mais les choses révélées importent à nous et à nous enfants jusqu'aux derniers âges, afin que nous mettions en pratique toutes les paroles de cette Torah » (29.29).

Pour comprendre l'enjeu, il faut rappeler que les juifs se sont engagés dans le chapitre 27, à faire un grand rassemblement lors de leur entrée future en Israël sur les deux monts de Guérizim et Eval (chapitre 27) ; les douze tribus devront se scinder en deux groupes, chacun posté sur ces deux montagnes, et les prêtres -au milieu des deux monts- diront les malédictions auxquelles s'expose celui qui ne suivrait pas les commandements, en particulier les commandements qui se commettent dans l'intimité des cœurs ou des foyers. L'intérêt d'une telle mise en scène consiste en fait à se décharger au niveau collectif des actes commis et qui ne peuvent être que difficilement être prouvés. C'est dans ce cadre que le verset 29.29 trouve tout son intérêt : les juifs ayant alors pris sur eux solennellement de ne pas faire de fautes

³⁴ Vayikra 25.8.

³⁵ Aussi curieux que cela puisse paraître, entrer en Israël pourrait faire croire à une 'immunité diplomatique'. Ce qui n'est pas entièrement faux, mais demande à être discuté.

dans l'intimité, seront peut-être responsables au niveau collectif des individus qui transgresseraient. C'est pourquoi, dans le chapitre 29, les juifs se désolidarisent de tels comportements, tout en assumant - à titre de responsabilité collective- les fautes 'visibles'. Ainsi, le livre de Dévarim, long récapitulatif des périples dans le désert, même s'il ajoute de commandements spécifiques, ne vient pas modifier *l'acceptation globale qui a eu lieu au Sinaï*, mais uniquement le régime sous lequel les contrevenants à la loi *dans le secret de leur cœur* ; à savoir que ceux qui transgressent en secret n'induisent pas une responsabilité collective : la mise en place des malédictions (aux monts Gurizim et Eval) suffisant à être garante au niveau individuel ; c'est pourquoi la Torah a mis en place ce système qui peut sembler archaïque de « malédictions » : il ne s'agit en réalité que d'une façon de convoquer chacun individuellement en son for intérieur (responsabilité individuelle d'application de la Torah)³⁶.

Au final, il ne s'agit pas d'une seconde alliance (d'où les guillemets du titre !), mais d'un supplément d'engagement, d'un supplément de responsabilité. Ce supplément de responsabilité concerne avant tout les dirigeants, le Sanhédrine, dont il est question tout au long de Dévarim, qui sont responsables de mettre en place des tribunaux, mais aussi des enseignants et des écoles.

2) Conclusion sur les alliances de la Torah.

Entrer en alliance c'est témoigner d'affection mutuelle, il ne s'agit pas juste d'un pacte de non-agression entre Dieu et les hommes, comme le suggérait l'alliance faite avec Noé. Et même si l'alliance du Sinaï et celle des plaines de Moav se terminent par de terribles malédictions, elles ne visent pas à mettre en avant des menaces, mais bien au contraire à montrer jusqu'où est prêt à aller le pactisant au nom de cette alliance, au nom de cette affection.

³⁶ La démarche que nous avons suivie ici, est celle de la majorité des commentateurs, à l'exception notable de Na'hmanide qui voit dans le renouvellement de l'alliance de Moav, la déresponsabilisation des fautes 'cachées', c'est-à-dire « qui seraient cachées de la personne elle-même qui les aurait commises ». Ceci s'explique par le fait que cette position est celle de Rabbi Né'hémya, dans TB Sanhédrine 43b. Son protagoniste, Rabbi Yéhouda, pense que la responsabilité mutuelle a lieu de toute façon, et l'engagement des monts Eval et Guerizim vient créer un engagement même sur les fautes cachées...

Un autre problème est celui de l'articulation entre les deux grandes alliances : celle avec Abraham et celle du Sinaï/plaine de Moav. La promesse faite à Abraham deviendrait-elle caduque dès lors que ses descendants ne suivent pas la loi donnée dans la Torah ? Il me semble que celle-ci ne saurait être caduque si l'expulsion des juifs de la terre était définitive au cas où ils transgresseraient l'alliance. Or on constate qu'il n'en n'est rien (Vayikra 23.40) :

Puis ils confesseront leur iniquité et celle de leurs pères, leur forfaiture envers moi, et aussi leur conduite hostile à mon égard, 41 pour laquelle moi aussi je les aurai traités hostilement, en les déportant au pays de leurs ennemis à moins qu'alors leur cœur obtus ne s'humilie, et alors ils expieront leur iniquité. 42 Et je me ressouviendrai de mon alliance avec Jacob; mon alliance aussi avec Isaac, mon alliance aussi avec Abraham, je m'en souviendrai, et la terre aussi, je m'en souviendrai. (...) Et pourtant, même alors, quand ils se trouveront relégués dans le pays de leurs ennemis, je ne les aurai ni dédaignés ni repoussés au point de les anéantir, de dissoudre mon alliance avec eux; car je suis l'Éternel, leur Dieu! 45 Et je me rappellerai, en leur faveur, le pacte des aïeux, de ceux que j'ai fait sortir du pays d'Égypte à la vue des peuples pour être leur Dieu, moi l'Éternel."46 Telles sont les ordonnances, les institutions et les doctrines que l'Éternel fit intervenir entre lui et les enfants d'Israël, au mont Sinaï, par l'organe de Moïse.

On le voit, l'alliance n'est jamais tout à fait perdue. Notons à nouveau que le Sinaï est mentionné à propos du thème de l'alliance.

Nous disions en II-2, qu'à partir de Noé 'chacun est responsable de ses propres actions', en quelque sorte, à la suite de l'alliance des plaines de Moav, on revient sur une notion de responsabilité collective, certes limitée à la terre d'Israël, et aux actes que l'on voit ; ceci s'accorde avec la vision 'spiralée' du temps que nous avons évoquée, ce qui a raté un jour est repris à une autre époque dans d'autres conditions.

3) Les signes de l'alliance 2 : l'arche des tables de la loi.

Le signe de l'alliance avec Abraham est la circoncision du prépuce, alors que le signe de l'alliance du Sinaï/plaine de Moav est constitué des 'tables de la loi'. Ceci est répété à maintes reprises ; en Chémot 34.28 « Et [Moïse] passa quarante jours et quarante nuits ne mangeant point de pain ni ne buvant d'eau ; et Dieu écrivit sur les tables la parole de l'alliance, les dix commandements », comme si les dix commandements 'résumaient' le reste de l'alliance, alors que dès sa première montée sur le mont Sinaï, l'alliance excédait le contenu explicite des dix commandements; en effet la montée de Moïse n'eut lieu qu'à la fin du chapitre 23, alors que de nombreux commandements avaient déjà été explicités. Durant les quarante jours, Moïse aurait donc appris à faire le temple -qui est le contenu des chapitres 25 à 31 de Chémot, or celui-ci est construit autour de l'arche, où devaient être mis les tables de la loi (25.16), qui est le premier objet du temple qui est décrit : les tables de la loi forment le cœur du temple portatif (*le michkane*). Les *léviyim* sont assignés à porter les tables de la loi : ce que Maïmonide³⁷ comprendra de façon symbolique de leur mission : enseigner le contenu de ces paroles. Ainsi, de façon claire et nette, le pôle 'cultuel' -représenté par les Cohanim, les prêtres qui sacrifient- est totalement déconnecté du pôle 'culturel', les *léviyim* porteurs -dans les deux sens- de l'arche, les uns et les autres ne pouvant échanger leurs rôles.

Le Talmud³⁸ montrera que l'arche contenait aussi bien les secondes tables de la loi (celles réécrites par Moïse) ainsi que les 'restes des premières'. Pourtant on peut lire (Dévarim 31.24 et 26) « Et ce fut lorsque Moïse eut fini de transcrire les paroles de la loi jusqu'au bout, sur un livre, il ordonna aux lévites porteurs de l'arche d'alliance ce qui suit 'prenez ce livre de la loi et déposez-le à côté de l'arche d'alliance de l'Eternel, votre Dieu ; il y restera comme un témoin contre toi³⁹ ». Les

³⁷ Maïmonide Michné Torah lois sur la Chmitta 12.13 et 13.13. « et pas seulement la tribus de Lévy est [destinée à enseigner] mais quiconque se pense destiné à enseigner... »

³⁸ TB baba Batra 14 a et b.

³⁹ La traduction du rabbinat est pleine de sagesse, même si le texte devrait se traduire littéralement « il y restera comme un témoin (*éd*) », c'est être fin connaisseur de la Bible et de la littérature talmudique que de savoir que, dans la Torah, *un témoin (éd) est toujours à charge !* Il est donc légitime de traduire le mot 'témoin' par 'témoin contre toi'. La Torah accuse le peuple qui n'en n'est pas digne. La perte de ce témoin, la destruction des tables, signifie l'incapacité de vivre sous le regard accusateur de ce témoin, c'est ce qui s'est passé au deuxième temple.

Sages discutent de la signification de ce ‘à côté’⁴⁰. Les « tables de l’alliance » sont à la fois témoins de ce que doit être Israël, en même temps que « loi ». Dès lors qu’il y a symbole, la Torah nous apprend que celui-ci peut se substituer idolâtriquement à son contenu. C’est à ce niveau que les prophètes vont intervenir : jouant sur l’opposition entre forme et fond pour dénoncer l’écart entre symbole et réalité.

VI- La question de l’alliance chez les prophètes.

Le mot prophète n’est pas à prendre dans le sens des livres prophétiques qui forment le deuxième tiers de la Bible juive ; en effet, la question de l’alliance n’est pas traitée de façon différente chez Josué, Samuel et dans Les Rois, que celle traitée dans la Torah. Par exemple le début du livre de Josué relate l’évènement du mont de Eval et du mont de Guerizim, ainsi que diverses sorties de l’arche d’alliance pour faire la guerre, identiquement à ce qui sera dit chez Samuël. Il serait -en soi- intéressant d’étudier le chapitre 23 des Rois II, où il est question de « retrouver le livre d’alliance avec Dieu », mais au fond, l’idée d’alliance n’est pas modifiée. Tout se passe comme si, au lieu de parler de l’alliance elle-même, on ne parlait plus que de son symbole, qui petit à petit vient effacer le contenu réel de l’alliance⁴¹. Dénoncer cette substitution est l’apanage des grands prophètes : Isaïe, Jérémie et Ezéchiel, c’est eux que nous allons parler maintenant.

1) Isaïe et la notion de *brit olam*⁴², alliance éternelle.

Isaïe parle un peu de la question de l’alliance, quand il le fait, c’est surtout à travers la notion de *brit olam*, alliance éternelle (55.3 et 61.8) : il s’agit d’un

⁴⁰ Faut-il le comprendre comme une planche de bois accrochée à l’arche sur laquelle serait posée la Torah dans son intégralité, à moins qu’il ne soit posé dans l’arche mais ‘à côté’ des dix commandements. Derrière cette discussion byzantine, se cache tout le problème de l’articulation des dix commandements vis-à-vis du reste de la Torah. (Baba Batra 15a).

⁴¹ Sans entrer dans une discussion que nous avons eu ailleurs, dans un article disponible sur le site Michné Torah, « la relève du mont Sinaï ». Il semble qu’un des objectifs de Samuël dans son refus de rapporter l’arche d’alliance était de créer une forme de crise, et d’amplifier cette dichotomie entre symbole et réalité, entre la loi et sa pratique.

⁴² Nous insistons ici sur l’ambiguïté du mot *olam*, souligné par de nombreux auteurs, il peut signifier éternel sans début ni fin, mais aussi, uniquement sans fin, mais avec un début. Il me semble qu’il ne faut pas trancher dans un sens plutôt que dans un autre, et entendre les deux significations simultanément : ce qui n’a pas de fin est ce qui est stable, si ponctuellement l’alliance n’est pas suivie, il ne faut pas y voir une rupture, mais une instabilité qui ne peut être que momentanée.

engagement de Dieu par rapport à son peuple ou pour désigner (24.5) la transgression par les juifs de l'alliance éternelle. Dieu s'engage à ce que les juifs soient reconnus parmi les nations, distinctement (61.9). Cette notion sera reprise par Ezéchiel et Jérémie : elle est à prendre dans tout le contexte messianique propre aux grands prophètes. Une alliance où le peuple juif retrouverait sa place centrale parmi les nations. Cette notion n'est elle-même pas étrangère à la Torah, puisque le Chabbat est appelé *brit olam* (Chémot 31.16). L'ensemble du thème est cohérent, le Chabbat étant lui-même vu comme une métaphore du monde messianique, où l'homme ne serait plus englouti par son quotidien, et le peuple juif n'aurait plus à souffrir de ses ennemis⁴³ et le juste ne serait pas inquiété par les impies. Et si l'on veut remonter un peu plus loin, le terme *brit olam* est lui-même employé lors de l'alliance avec Noé, à propos de l'arc en ciel, qui est le symbole d'une alliance éternelle : qui traduisait une forme de paix avec le monde (rappelons la forme de l'arc en ciel, arc retourné, arc qui n'est plus dirigé contre l'autre) : Dieu ne détruira pas le monde, quel que soit son devenir moral. A travers ces notions, l'alliance n'est pas du tout renouvelée, elle est tout au plus renforcée ou réactivée. Un prophète va particulièrement solliciter la notion d'alliance c'est Jérémie.

2) La nouvelle alliance- Jérémie.

Alors qu'il rappelle que les juifs n'ont pas assumé l'alliance faite au Sinäï (longuement dans le chapitre 11), en particulier parce qu'ils se sont prosternés devant d'«autres dieux » (Jérémie 22.9), Jérémie parle d'une « nouvelle alliance » dans le chapitre 31. De quoi s'agit-il ? Le texte est assez explicite, si on veut le lire en intégralité (31.30 à 31.33).

« Voici venir des jours, parole de Dieu, où je scellerai une nouvelle alliance, avec la maison d'Israël et la maison de Juda⁴⁴. Non pas comme l'alliance que je scellais avec vos pères, lorsque je les pris par la main en sortant d'Egypte, alliance qu'ils ont

⁴³ Maïmonide Michné Torah 12.2.

⁴⁴ Rappelons que l'ensemble des douze tribus s'est scindé en deux après l'époque de Salomon, l'une appelée royaume de Juda (tribus de Juda et Benjamin), et l'autre appelé royaume d'Israël (ou parfois Efraïm, par métonymie) constitué des autres tribus. Israël a été exilée bien avant Juda, marqué par des générations de rois idolâtres. A l'époque de Jérémie le royaume d'Israël est déjà exilé, Jérémie assiste à l'exil du royaume de Juda et la destruction du premier Temple.

bafouée, alors que je les avais faits miens, parole de l'Éternel. Car l'alliance que je scellerai avec la maison d'Israël, à la fin de ce jours, parole de l'Éternel, je donnerai ma Torah en leurs sein, sur leurs cœurs je l'écrirai, je serai pour eux un Dieu, ils seront pour moi un peuple. Et personne n'aura à enseigner à son prochain ou à son frère de connaître Dieu, car tous Me connaîtront, du plus petit jusqu'au plus grand, parole de l'Éternel, car je pardonnerai leurs fautes et oublierai leurs erreurs ».

L'alliance est nouvelle en ce qu'elle ne sera plus écrite sur des tables de pierre, mais sur le cœur, elle ne sera donc plus bafouée. Comment Dieu peut-il conclure une alliance qui engage l'autre ? Cette alliance n'a-t-elle pas déjà été bafouée ? Comment s'y prendrait-il ? Pour le comprendre, il faut revenir à l'expression « je serai pour eux un Dieu, et eux pour moi un peuple ». Ibn Ezra et Na'hmanide à nouveau s'affrontent sur cette question. Pour le premier (commentaire du Chémot 6.7), il s'agit « d'être soumis à la Torah donnée au Sinaï ». On le voit, dans notre contexte, cette explication ne convient pas : comment Dieu pourrait-il s'engager à ce que d'autres accomplissent son alliance ? Na'hmanide propose « Je vous délivrerai avec un bras étendu, les autres nations verront, et sauront que je suis le Dieu qui fait des prodiges et des miracles inouïs dans le monde, et que tout ceci je le fait en votre faveur, car vous m'êtes distingués ». L'engagement est avant tout une promesse de délivrance, miraculeuse et démonstrative : lorsque le verset dit « que chacun reconnaitra Dieu », c'est parce que cette démonstration en faveur de Son peuple sera éclatante. Si l'alliance sera alors écrite « sur le cœur », cela ne signifie pas que l'homme ne sera plus livré à ses passions, mais que la preuve de la puissance divine en faveur de son peuple sera si nette que tout ce qui a contribué à affaiblir l'engagement des juifs disparaîtra. En ce sens elle sera écrite 'dans le cœur'. Dans le même sens on trouve dans le chapitre 32 de Jérémie : « et je scellerai une alliance éternelle, et que je serai leur bienfaiteur », Dieu s'affirme alors comme un bienfaiteur, c'est ce qui contribue à affermir le lien entre Lui et son peuple. On peut revenir sur la faute du veau d'or qui a été motivée par une inquiétude, « Moïse tardait à venir », les juifs se trouvaient alors livrés au désert, sans guide, en éliminant la nécessité d'un guide, en laissant chacun constater les bienfaits octroyés par Dieu à quiconque suit sa voie, les juifs sont sensés ne plus fauter, ne plus trahir l'alliance. Mais il me semble important de noter que la liberté de transgresser demeure, même dans ce cadre post-messianique.

Nouvelle alliance n'est pas tout à fait le terme, il faudrait dire renouvellement de l'alliance, réactivation. On voit dans le chapitre 34, qu'il n'est pas du tout question d'abandonner l'alliance du Sinaï, en effet, Jérémie invective le roi d'Israël de « libérer les esclaves », comme « écrit dans l'alliance scellée à la sortie d'Egypte » (34.13), et c'est parce que les juifs n'ont pas respecté cette règle de l'alliance que je « donnerai *libre court* au glaive ». L'alliance du Sinaï reste la seule et unique alliance, mais aux temps messianiques, elle sera gravée dans le cœur de chacun : comme je l'avais dit en introduction, le prophète utilise un symbole qu'il dénonce comme détourné : les tables de pierre doivent avant tout être écrites dans le cœur. Et même si la prophétie est dirigée pour les temps messianiques, elle constitue une réprimande adressée à tous les lecteurs de la prophétie, es temps messianiques faisant aussi fonction de modèle idéal à atteindre.

3) L'alliance de paix- Ezéchiel.

Ezéchiel reprendra les termes d'alliance éternelle, et le thème d'une délivrance si éclatante qu'il sera difficile de résister à la puissance de l'appel⁴⁵. Mais les harmoniques de l'alliance sont multiples, et c'est sur la dimension de paix qu'Ezéchiel va faire sonner dans le chapitre 34 et 37. En 34.27 :

« Et moi je serai pour vous un Dieu, et mon serviteur David, prince parmi vous, Moi, Dieu, j'ai parlé. Et je scellerai une alliance de paix, j'éliminerai de la terre toutes les bêtes féroces, ils retourneront à leur désert, en tranquillité, ils séjourneront dans les collines ». On retrouve le thème de la quiétude, les bêtes féroces (i-e les impies) ne pouvant vivre sous le royaume de David, elles retourneront à leur solitude, là où elles ne peuvent causer de mal. La paix est donc connotée avec la restauration du royaume de David, mais plus précisément avec la reconstruction du Temple de Jérusalem (37.25 à 28)

Ils retourneront sur leur terre, que j'ai donné à mon serviteur Jacob, celle où ont séjourné leurs pères, eux, et leurs descendants, éternellement, et David mon serviteur, sera leur prince éternellement. Je scellerai une alliance de paix, une

⁴⁵ Voir par exemple Malbim sur Ezéchiel 16.60, où il mentionne explicitement (et naturellement) la notion de 'nouvelle alliance' de Jérémie.

alliance éternelle, qui sera avec eux, je les multiplierai, et mettrai mon sanctuaire au parmi eux, éternellement. Et mon sanctuaire sera avec eux, Je serai un Dieu pour eux, ils me seront un peuple. Et les nations sauront que je suis Dieu, qui a sanctifié Israël, par le fait que mon sanctuaire réside parmi eux ».

Ce texte ne présente pas de difficultés particulières, sa force réside en ce qu'il est capable de faire raisonner de nombreux thèmes liés à l'alliance de façon simultanée. On retrouve l'alliance liée à la terre, mais redoublée par le fait qu'il s'est déjà créé une intimité entre les juifs et cette terre sur laquelle ils ont déjà séjourné⁴⁶. La question de la paix et du sanctuaire est un thème qui s'était déjà imposé à propos de l'alliance de paix faite avec Pin'has, qui se soldait précisément par son intronisation comme prêtre dans le Temple du désert. Se joint à ce tableau David, qui a permis la construction du Temple, sans pour autant l'avoir effectivement construit puisqu'il avait trop de sang sur les mains. *Le temple désigne Israël, parce qu'il est désigné comme leur centre.*

4) De l'alliance au lien- Hochéa.

Le dernier⁴⁷ prophète qui thématise l'alliance est Hochéa⁴⁸. Il va lui donner un accent qui n'existait pas dans la Torah. Pour comprendre comme s'introduit ce thème, il faut revenir à la réflexion -ou plutôt l'inflexion- de Jérémie. Celui-ci avait dit « non pas comme l'alliance que je scellais avec vos pères, lorsque je les pris par la main en sortant d'Egypte, alliance qu'ils ont bafouée, alors que je les avais faits miens, parole de l'Eternel ». Introduisant le terme '*baalti*' que nous avons traduit par « je vous ai fait mien ». Ce terme est assez fascinant est issu du substantif *baal* propriétaire dans l'hébreu rabbinique, il désigne l'époux dans l'hébreu biblique ; mais comme le note le Radak (sur Jérémie 31.31), quand il est suivi de la copule *b*, il désigne le mépris. De sorte que le verset de Jérémie 31.31, signifie aussi « non pas comme l'alliance que je scellais avec vos pères, lorsque je les pris par la main en sortant d'Egypte, alliance qu'ils ont bafouée, *alors que je les avais méprisés*, parole

⁴⁶ Bien sûr cette intimité n'est pas un droit, elle traduit une familiarité à partir de laquelle chacun est en devoir de comprendre ce que signifie qu'habiter en Israël.

⁴⁷ En réalité Hochéa prophétisa 8 siècles après la sortie d'Egypte, et au royaume d'Israël. Ce qui fait qu'il précède d'un bon siècle Jérémie et Ezéchiel.

⁴⁸ Un des douze « petits prophètes », vivant à l'époque des royaumes de Juda et Israël.

de l'Éternel ». Sans entrer dans ce second sens qui semble dérivé, on peut y percevoir une nuance d'autocritique de la part de Dieu : Il aurait sorti les juifs contre leur volonté, ce qui est attesté à maintes reprises dans la Torah, où les juifs se rebellent contre Dieu qui les a sortis de l'Égypte pays de la gratuité ! Qu'il peut être doux d'être esclave, sans responsabilité ! A partir de cette critique⁴⁹, Hochéa va donner un passage d'une rare beauté :

« Et ce sera ce jour-là, parole de Dieu, et tu m'appelleras 'mon homme' et non plus mon 'mari'. Et j'enlèverai les noms des idoles de ta bouche, leurs noms ne seront plus mentionnés. Et je scellerai une alliance avec eux ce jour- là, avec les animaux des champs, les oiseaux du ciel, les reptiles de la terre, et l'arc, le glaive, la guerre, je détruirai de la terre, ils séjournent tranquillement. Et je te marierai à Moi éternellement, et je te marierai à moi avec justice, et avec la loi, et avec la générosité, et avec la mansuétude. Et je te marierai avec confiance, et tu connaîtras Dieu ».

Le prophète joue ici sur une métaphore du mariage. Traditionnellement, celui-ci a lieu en deux temps, d'une part lors des *kidouchine*, le mari « acquiert » la femme, qui par ce fait est interdite à tout homme, à l'exception de son mari, mais les époux n'habitent pas encore ensemble. L'époux est qualifié de *baal*. Dans un second temps, il y a consommation du mariage, habitation commune, ce sont les *iroussine*. Hochéa compare la relation entre Dieu et Israël avant « ce jour-là », à celle d'un *baal*, celui qui interdit, en l'occurrence tout commerce avec d'autres hommes, et dans la métaphore, tout commerce avec les autres dieux. Mais ensuite vient l'époque de la vie en commun, et ce jour- là « tu ne m'appellera plus mon *baal*-possesseur, mais mon homme » : une forme de relation d'égalité s'instaure entre les mariés vivant sous le même toit, qui n'était pas présente auparavant. *L'alliance est à présent décrite en termes de relation maritale*. Ce thème est neuf. Dieu, Sa loi sont évidemment au-dessus de l'homme, mais la relation entre l'homme et la loi ne sont plus dominé par cette inégalité. On se rappelle que les idoles sont souvent nommées *baal* ! Comme si la relation entre l'homme et la loi, l'homme et Dieu, était parasitée par la présence, dans le paysage culturel, par ces divinités. Lorsque Dieu a sorti les

⁴⁹ Bien sûr, peu importe que cette nuance apparaisse ici construite à partir du mot de Jérémie, pourtant postérieur, il s'agit de montrer une filiation entre les idées.

juifs de l’Égypte, il se les a acquis, mais cette relation est trop déséquilibrée, elle relève de la relation entre le bienfaiteur et le pauvre ; ce qu’Hochéa décrit ici, c’est une relation qui se rééquilibre, quand bien même elle a commencé sur une inégalité fondamentale. Lorsque les idoles ne sont plus nommées, c’est l’inégalité fondamentale entre l’homme et Dieu n’est plus aussi paralysante, la justice, la générosité, et les autres valeurs ne forment plus des entités séparées, réclamant leurs propres sphère d’autonomie, mais des idéaux qui doivent coexister au sein d’une loi unique.

Lorsque les prophètes parlent de l’alliance, ce n’est pas pour l’amender, comme en témoigne le concept d’alliance éternelle ; mais pour réfléchir aux difficultés de son établissement et de son respect : pour Jérémie sa faiblesse réside en ce que les nations n’ont pas vu ce que Dieu fit à Israël, pour Hochea c’est la supériorité écrasante de Dieu sur l’homme.

Conclusion : Unité de la notion d’alliance dans la Bible.

Nous avons pu identifier trois alliances : celle avec Noé, celle avec Abraham et celle avec le peuple hébreu.

En suivant la démarche de Na’hmanide, nous avons pu montrer que toutes les alliances ne visaient qu’un seul but : permettre à un juste de ne pas être englouti dans les flots des impies. L’engagement de Dieu vis-à-vis d’Abraham est avant tout de lui permettre de continuer son action en toute quiétude dans le monde. Lorsque Dieu se révèle au Sinäi, il prétend dire la justice, c’est d’ailleurs le principal thème du chapitre qui suit les dix commandements. L’adhésion des juifs à cette loi de justice est la garantie de leur pérennité, de leur survie : le monde se fait accueillant pour le juste et la justice qui ne sont plus inquiétés quant à leur existence, pour eux le monde n’est plus ‘amoral’, à leur risques et périls. C’est le fond de toute les alliances de la Torah.

Si une alliance est réciproque comme le prétend Ibn Ezra, comment comprendre que l’alliance du Sinäi n’a pas été ‘rompue’ par le veau d’or ? Comment comprendre que les prophètes reviennent sur celle-ci sans arrêt, au point que

Malachie, le dernier prophète clame « souvenez-vous de l'alliance de Moïse », comme une forme de conclusion de tous les écrits prophétiques ? Autant d'éléments qui concourent à poser qu'une alliance est avant tout un engagement en faveur d'autrui, et que l'autre peut se reposer sur celle-ci 'comme si elle était déjà réalisée', pour reprendre les mots de Na'hmanide.

Toute alliance est donc une mise en suspension d'une partie de sa personne : Dieu en laissant la place à l'homme se limite volontairement, l'homme en faisant une alliance aliène une partie de ses facultés. En recadrant l'ensemble des alliances à partir du point initial de la création, on rapporte ainsi toute limitation de la puissance divine à cette première et ultime limitation qui a consistait à créer un monde, mieux à *vouloir un monde, c'est-à-dire un partenaire, partageant un destin commun*. Ceci ne se peut qu'à travers certaines limitation volontaires : en ce sens la notion même d'alliance structure le réel de l'homme de la Bible, ces alliances trouvent donc leur fondement dans l'entreprise même de création du monde.

Qu'on nous permette encore une dernière question : jusqu'à présent la terre d'Israël semble être l'enjeu des deux alliances, l'hériter/la conquérir, et l'habiter, qui forment les deux grosses alliances de la Torah, la question qui nous taraude est la suivante : est-ce que la terre d'Israël loin d'être l'enjeu de l'alliance ne serait-elle pas plutôt un de ses signes ? L'alliance elle-même consistant à vivre sous l'égide du regard divin ?

Table des matières

I-	Introduction au concept d'alliance. Une étude de Na'hmanide (1194-1270).....	4
1)	L'alliance implicite.....	4
2)	Le commentaire d'Ibn Ezra.....	4
3)	Du contrat à l'alliance.....	5
4)	Le sens 'vrai'.....	7
5)	Retour sur Rachi.....	7
	Conclusion et hypothèse.....	8
II-	Noé : les signes de l'alliance.....	9
1)	Lecture du texte biblique.....	9
2)	Que gagne-t-on à ce qu'une alliance soit signifiée ?.....	11
III-	Abraham, engagé dans sa chaire.....	13
1)	Mises en apposition.....	13
2)	Alliés.....	15
3)	L'alliance de chaire selon le 'sens vrai'.....	16
4)	L'alliance avec les patriarches.....	18
IV-	L'alliance du Sinai.....	20
	Repères textuels pour l'alliance du Sinai.....	20
1)	De la promesse à l'alliance.....	21
2)	Les temps de l'alliance.....	25
3)	Les défaillances de l'alliance.....	26
	Aparté : deux alliances secondaires.....	27
V-	Les plaines de Moav. (Les défaillances de l'alliance- deuxième partie).....	28
1)	Pourquoi une « seconde » alliance ?.....	28
2)	Conclusion sur les alliances de la Torah.....	30
3)	Les signes de l'alliance 2 : l'arche des tables de la loi.....	32
VI-	La question de l'alliance chez les prophètes.....	33
1)	Isaïe et la notion de brit olam, alliance éternelle.....	33
2)	La nouvelle alliance- Jérémie.....	34
3)	L'alliance de paix- Ezéchiel.....	36

4) De l'alliance au lien- Hochéa.	37
Conclusion : Unité de la notion d'alliance dans la Bible.	39